

Commune d'Orp-Jauche - 1350



L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ORP-JAUCHE procède à une réserve de recrutement d'accueillant(e) extrascolaire pour ses écoles communales, sous contrat de bénévolat rémunéré.

L'agent assure l'accueil extrascolaire après l'école (« garderie »).

L'administration communale recherche du personnel dynamique, motivé, compétent et capable de travailler de manière autonome.

L'acte de candidature complet doit être envoyé **par mail, avant le vendredi 3 octobre 2018**, à l'adresse suivante : atlorpjauche@gmail.com, Service ATL (019/63.02.95), Place communale n°1, 1350 Orp-Jauche.

Sous peine d'irrecevabilité, la candidature doit être accompagnée des documents suivants :

- une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae ;

Tout acte de candidature reçu hors délai ne pourra être pris en considération.

Par ordonnance :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

(S.) S. SANTUCCI

(S.) H. GHENNE